

Edito (NAO du 06 avril)

La direction a présenté ses réelles intentions sur les négociations et voilà ci-dessous un point exact du peu qu'elle propose :

- 0,3% en deux fois (0.1 au 1er avril et 0.2% au 1er septembre)
- Une primette sur le taux de fraude s'il baisse.
- Une autre primette pour les AVSR en fonction de divers critères.
- Un plan épargne entreprise qui n'apporte pas grand-chose aux salariés.
- Et deux trois effets de manches qui nous laissent perplexes.



Les trois O.S s'étant réunis avant cette date, ils avaient décidés ensemble de signaler à la direction que ce n'était pas la peine de discuter sur le peu qu'elle proposait mais sur trois points d'accord décidés entre nous et la demande a été faite unilatéralement soit :

- ◆ 0.8% sur le point 100.
- ◆ 500€ de prime
- ◆ 5 points de coefficient pour tous les salariés.

La négociation ne pourra partir que de ce niveau-là. Cela a en effet largement déplu à la direction de nous voir nous mettre sur un même ordre d'idées et ne pas vouloir discuter chacun de notre côté.

NAO du 27 avril

Pendant une heure et demi, nous avons fait une discussion pour situer les bénéfices et avantages que Kéolis SA et Kéolis Dijon faisaient et remontaient au groupe.

Après cette discussion stérile, le directeur de l'entreprise nous a montré la valeur que représentaient nos demandes.

- 0.8%→ 350 000€
- 5 Points de coefficient→ 800 000€
- 500€ de prime→ 550 000€

Soit un total de 1M7 €

La direction nous prenant directement pour des « Fous » en expliquant que la conjoncture..... et tout le toutim.

Elle nous a fait deux propositions qui sont :

- 0.25% et 150€ (brut) de prime ou 0.3% et 100€ (brut) de prime.

et

- La primette en fonction du taux de fraude constaté en 2016.

Soit une valeur de 240 000€.

Là nous leur avons demandé si ce n'était pas eux qui se moquaient de nous et avons demandé une interruption de séance afin de voir ce que nos trois syndicats décidaient.

A la réouverture de séance nous avons expliqué à la direction que ce n'était pas possible de discuter dans ces conditions et que nous allions poser une alarme sociale dès vendredi avec comme revendications communes minimales de 0.6% d'augmentation et 500€ de prime (soit un cout de 810 000€, moins de la moitié de notre première demande).

Le directeur a souhaité nous rencontrer dès vendredi matin avant le dépôt de nos alarmes sociales.

Cela suffit de nous prendre pour des « GOGOS », l'argent remonte au groupe d'une façon ou d'une autre, sachant que les systèmes pour le faire ne sont pas directs et ne rentre pas dans le système comptable fait par nos entreprises (CICE ou retour interne par le système de formation du groupe,).

Nous ferons le nécessaire pour mettre la pression à Keolis Dijon afin que les bénéfices qui remontent au groupe soient en partie redistribués aux salariés de Kéolis Dijon.

Dans ce numéro

Edito (NAO du 06 Avril)1

NAO 27 avril.....1

Ligne de Bus :Le maître du temps.....2

Ligne de Tram : Essai abaissement des temps de parcours (04 et 05 avril)!!!!.....2

Habillement.....3

Un mois, un service, un métier : Responsable de Groupe3

Enquête : vie au travail4

Citations.....4

ALARME SOCIALE NAO4

Résultats Croisés de mars 2016.....4

Points de vue

• Roulement Dispos

Voulez-vous toujours être disponible pour l'entreprise? Non ne pensons pas, alors pourquoi accepter cela!!!!



Ligne de bus : Le « Maître du temps »

Des temps de parcours de plus en plus serrés et des temps de régulations de plus en plus inexistantes (Voir essai tram en dessous). Voilà donc les nouvelles méthodes appliquées par notre « Maître du temps ». Cela rapporte, sans aucun doute, de gros bénéfices à des actionnaires de plus en plus gourmands. Cependant, pour nous, ce sera de plus en plus de stress, d'énervernement et de fatigue. Par conséquent, cela entraîne des dégradations de la qualité de nos services, la mise en péril de la sécurité ainsi que du confort de nos passagers. Que pourrions-nous dire, de notre confort de travail et de notre sécurité au travail. Les commentaires et remarques de la commission horaires sont-elles vraiment prises en compte, par la direction? Le doute à ce sujet paraît plus que raisonnable!!!! Pourtant la commission horaire est constituée de salariés de la conduite bus et tram qui connaissent et pratiquent le réseau chaque jour. Il nous a bien été précisé que les temps attribués aux terminus sont des temps de régulations et non des temps de pause. Nous roulons donc, dans des conditions de plus en plus

stressantes, de moins en moins de temps pour faire notre travail correctement et de moins en moins de temps de pause.

Notre « Maître du temps » ferait-il passer la rentabilité avant la sécurité des salariés et des usagers du réseau? Confondrait-il exploitation du réseau avec exploitation des salariés? Voilà une question que l'on se pose de plus en plus. L'arrivée des prochains fascicules nous donnera certainement une réponse à cette question!!!!



Le « Maître du temps » ne fait que passer dans cette belle entreprise et ne fera que détruire la qualité de notre travail au détriment de la qualité du sien qui le fera avancer dans sa belle carrière au sein du groupe KEOLIS. Ne le laissons pas faire et travaillons pour la sécurité de TOUS sans excès.

M.M.

Ligne de Tram : Essai d'abaissement temps de parcours et terminus (4 et 5 avril)!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Vous avez pu vous rendre compte que les 4 et 5 avril, les services du tram ont été modifiés par la direction afin de vérifier une théorie un peu « fumeuse » qui explique qu'en enlevant du temps en ligne (entre 30 secondes et une minutes) et du temps au terminus (2 minutes), la fréquence sera améliorée. En effet sur le papier moins trois minutes cela donne une meilleure fréquence sur la ligne et permet en théorie d'absorber plus de clientèle aux arrêts.

Dans la pratique et vous vous en êtes rendu compte très vite, les temps de parcours, avec une charge élevée, sont difficiles à tenir et le retournement ne permet plus de « *pauser* » un peu, en soufflant. Pourquoi, comme le dit le dicton de la route, au bout de deux heures La pause s'impose, car dans un environnement très contraint et stressant comme le tramway, un minimum est requis. On ne peut demander d'être performant sur trois heures et demi d'affilées (maxi) en n'ayant aucune pause et repartir aussitôt de chaque côté de la ligne. Il est vrai que la rançon du succès du tram ne permet plus d'absorber aux heures de pointe toute la clientèle (étudiante en particulier). Il va falloir faire des choix pour la direction, laisser en l'état la charge comme elle est et ne plus récupérer des clients, ou injecter des rames supplémentaires qu'elle n'a pas. Cruel dilemme,



car il sera impossible de faire faire le travail Mr le « Maître du temps » par les conducteurs du « Tram ». En effet, il pourra remarquer que le pressage de « CITRON » n'a qu'un temps. Il est vrai que sa fonction n'est qu'éphémère dans notre entreprise. Il ne se rend pas compte des dégâts que cela provoque à moyen terme sur la santé et après il se plaindra de l'absentéisme consécutif!!!! Que faut-il pour avoir un réseau encore plus performant : **Mettre les moyens**. Que peut-il faire? Rien n'est plus aisée et nous lui avons déjà proposé depuis longtemps : Réduire très largement les temps maxi des pièces afin que le vrai repos physiologique puisse être récupéré par les agents. Ce temps maxi pourrait être diminué largement, ou alors avoir des pauses au centre-ville

en conséquence pour se reposer correctement. A lui de choisir s'il compte toujours monter en nombre de clients et assurer au « Grand Dijon », ce qu'il a promis.

Habillement

Et..... Si nous parlions de "l'Habillement" !!!

Petit rappel :

Il existe au sein de l'entreprise une "commission habillement", composée de plusieurs membres de l'entreprise, bien entendu, cette commission est composée uniquement de "salarié(es)" portant la "tenue vestimentaire DIVIA".

Cette commission est créée sur volontariat, et à chaque changement de tenue, la dernière date donc de 2011, juste avant l'arrivée du Tram et le changement de réseau.

Voici les noms des membres

Laurent CHAPUS (responsable de la commission)

Valérie DIRAND (Responsable de groupe), Anne Gaëlle GIRARD (remplaçante maîtrise), Pascal CONTASSOT (Responsable de groupe)

Béatrice THENADEY (conductrice), Christine PECTOR (conductrice), Yolande BAUDRY (conductrice), Aurora PEREIRA (remplaçante conductrice)

Thierry RONDOT (conducteur), Bernard GERMAIN (conducteur), Bernard SAUVAGET (conducteur)

Aleth DUTHU (Agent de maîtrise AVSR), Carole FERNANDEZ (AVSR femme), Franck CHANTELOUBE (AVSR homme)

Carole DALMEIDA (agence Ciale), Marie Noëlle ZANIN (cadre Marketing)

Marie Carmen MONTARON (secrétaire)

Mais également présent à chaque réunion des membres du Comité d'entreprise ou CHSCT Nous avons donc été accompagnés au cours des diverses réunions par Michelle MEURVILLE ou Cataldo SGARRA ou Sylvain KETTERER

La première réunion de ce groupe a eu lieu en juin 2011, nous devons choisir une nouvelle tenue pour le nouveau réseau DIVIA et l'arrivée du TRAM pour septembre 2012.

Jusqu'à cette date la commission s'est donc réunie plusieurs fois pour faire le choix d'un fournisseur, d'un logo mais aussi et surtout d'une nouvelle tenue.

Depuis 2012 la commission se retrouve une fois par an pour faire le point avec le fournisseur "Sophie Boutic" Monsieur DIETRICH, mais également et surtout pour connaître ses nouvelles propositions en matière d'habillement, d'où l'arrivée du "Softshell", un nouveau "coupe-vent" ou même encore d'un nouveau pantalon qui sera distribué en juin 2016.

Tous les membres de cette commission sont à votre écoute, pour noter, et écouter vos éventuelles propositions, mais avant tout sachez que nous avons eu la chance depuis de nombreuses années d'avoir un fournisseur à notre écoute, capable de nous apporter souvent la réponse avant la question.

Bien sur la perfection n'existe pas, mais nous avons la diversité dans notre tenue, mais également le confort pour toutes les morphologies. Car il est important pour chacune et chacun d'entre nous de se sentir "BIEN" dans sa tenue de travail ; car même si je l'entends parfois !!!! Ce n'est pas un "bleu de travail" !!! Mais une belle tenue donc chaque membre de cette commission peut se féliciter....

Donc !!!! Si besoin.....n'hésitez pas à nous contacter....pour nous parler de "vos souhaits" ou vos "propositions" pour améliorer encore notre "tenue DIVIA".



Un mois, un service, un métier.

Responsable de Groupe

Le responsable de groupe encadre 42 à 46 agents de conduite, qu'il soit au bus ou au tram. Ils sont au nombre de 13 (12 groupes + 1 groupe accompagnateur (-de 20 Agents)), et un responsable de groupe, dédié à la formation sans groupe associé.

Son travail au quotidien :

- ◆ Il s'occupe de la Sortie/Retrée des bus et trams, matin et soir.
- ◆ Il gère tous ce qui concerne le conducteur :
 - ◇ Les accidents.
 - ◇ Les réclamations.
 - ◇ Les incidents sécurité.
 - ◇ Audit de conduite Tram et Bus.
 - ◇ Entretien individuel et professionnelle
 - ◇ La formation (BAB, conduite préventive,).
 - ◇ Le disciplinaire concernant :
 - ⇒ les retards.
 - ⇒ les problèmes de comportement.
 - ⇒ Et tout ce qui n'est pas dans la norme de l'entreprise.
- ◆ Lors de l'embauche de nouveaux conducteurs, il fait partie du fil conducteur de celui-ci en faisant passer des essais de conduite et des entretiens de premier niveau. Il permet un premier filtre pour les Ressources humaines en termes d'embauches.
- ◆ Il peut être en soutien au PCC, car il remplacera un régulateur « PCC Bus » lors d'absence de celui-ci ou bien un régulateur Réseau en cas de besoin de terrain important.
- ◆ En cas de gestion dégradé du Tram, celui-ci sera en aide à la remise en place du réseau.

Chacun d'eux peut être joint sur son téléphone professionnel, afin de pouvoir gérer au jour le jour le besoin de chaque conducteur en relation avec tous les services de l'entreprise.

O.S.

Citation

Les transports en commun, c'est bien sauf qu'aux heures de pointe t'as l'impression de danser un slow avec quatre-vingts personnes en même temps! **(Laurent Ruquier)**

Enquête vie au travail

Ca y est Le questionnaire va vous être distribué dès ce début du mois de mai

La section s'engage à donner les résultats dans un délai de 4 mois au plus tard après la fin de la phase de diffusion des questionnaires (soit après les vacances de l'été 2016).

La CFDT atteste du sérieux de la démarche et de la qualité des outils et moyens utilisés pour traiter et analyser les résultats. Au-delà des éléments de restitution, les résultats de l'enquête demeurent la propriété de la CFDT qui s'engage à garantir l'anonymat.

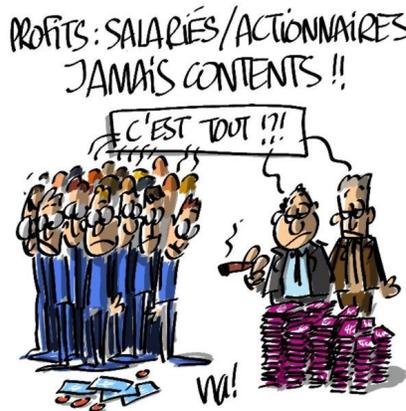
L'anonymat est garanti (En cas de crainte sur cet anonymat, les 8 premières questions peuvent ne pas être remplies afin de ne pas donner d'éléments sur son identité).



La section SNTU/CFDT est à votre écoute

ALARME SOCIALE Nao 2016

Suite aux dernières propositions toujours aussi basse de la direction (que vous pourrez lire en pièce jointe) 50€ de plus sur la prime. Soit 0.3% et 150€ pour faire court, la CFDT Divia a d'ores et déjà déposé son alarme sociale concernant les NAO et aussi sur les conditions de travail... Nous vous ferons part de la suite que les syndicats donneront



« Voilà les propositions directes de la direction » :

Compte tenu des prévisions économiques pour l'année 2016 et d'une valeur d'inflation nulle en 2015, une augmentation de 0,3 % de la valeur du point sera appliquée au 1er avril 2016. Au titre des résultats de l'année 2015 une prime exceptionnelle de 150 euros bruts sera versée en mai 2016.

Résultats du Croisé de Mars 2016

- 1 Durites 2 Nacelles 3 Châssis 4 Fosse 5 Tour 6 Turbo 7(v) Bogies 7(h) Bougies 8 Bielles 9 Amortisseur 10 maintenance 11 Moteur 12 Frein 13 Billettique 14 Piston 15 Silentblocs 16 Essieux 17 Parafoudre 18 Ralentisseurs 19 Pantographe 20 Climatisation 21 Chandelles 22 Manipulateur 23 Dièdre 24 Phares 25 Patin 26 Essuie-glace 27 Batteries 28 Girouette 29 Echappements 30 Magasinier 31 Hybride 32 Agrès 33 Générateur 34 Rhéostat 35 Boulons 36 Embrayage 37 Mécano 38 Goujons 39 Motrice 40 SAE 41 Tachymètre 42 Clef à choc.

www.cfdtdivia.net equipecfdt@cfdtdivia.net

MR Verschelde Laurent
Directeur de KEOLIS DIJON
49 Rue des ateliers
21000 Dijon

Dijon, le 29 Avril 2016

Alarme sociale remise en main propre
Monsieur le Directeur,

Nous vous informons que le syndicat CFDT du réseau de Dijon, a l'intention de déposer un préavis de grève, qui pourra débuter à partir du 14 mai 2016 et cela jusqu'au 30 juin 2016.

Si aucun accord n'était conclu pendant cette période de négociation, le mouvement de grève aura lieu sur l'ensemble des sites de l'entreprise. La grève sera en illimité déclarative jour par jour et le lieu de grève sera au centre de maintenance et d'exploitation, 49 rue des ateliers, 21000 DIJON.

Ce préavis concerne l'ensemble du personnel de l'entreprise.

Les motifs de cette alarme sociale sont les suivants :

- Désaccord sur les NAO 2016, conditions de travail.

En conséquence, dans le cadre de la loi n°2007-3224 du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs, ce courrier a valeur de notification pour cette alarme sociale.

Remis en main propre Mr VANDENBROUCKE François
Le : 29/04/2016 Délégué syndical

V. L. B.

06.62.38.81.93
(Délégué syndical François Vandenbroucke)

06.95.66.97.95 (sms)

